

POUR UN NUMERIQUE AU SERVICE DES SAVOIRS LE CONSEIL NATIONAL DU NUMERIQUE PUBLIE SES PREMIERS TRAVAUX

- **La surabondance d'informations ne fait pas le savoir, indispensable pour assurer notre capacité d'agir.**
- **La culture numérique est la clef de voûte de cette mise en capacité collective.**
- **Le travail du Conseil : une méthode ouverte, basée sur l'échange et la circulation des idées**

Paris, le 18 mai 2021 - Si les usages des outils numériques se sont largement intensifiés ces dernières années, **l'urgence et le caractère inédit des confinements ont renforcé leur omniprésence**. Pour autant, nous n'avons pas été nécessairement pu penser et faire évoluer nos pratiques. **La première thématique abordée par les membres du Conseil national du numérique porte sur la place des savoirs dans la mise en capacité des citoyens par le numérique.**

Construction des savoirs, opportunités offertes par le numérique pour enrichir nos méthodes traditionnelles et besoin d'une culture numérique approfondie, le Conseil publie ce jour une première approche de cette question, intitulée « Pour un numérique au service des savoirs – de l'informatisation à la capacitation ».

LA SURABONDANCE D'INFORMATIONS NE FAIT LE SAVOIR, INDISPENSABLE POUR ASSURER NOTRE CAPACITE D'AGIR

La tension grandit entre l'accès immédiat à une large quantité d'informations et un sentiment de désorientation dans de nombreux champs tels que l'éducation, le travail ou de la vie quotidienne. Dans ce contexte, les membres du Conseil se sont interrogés sur les modalités qui permettraient à tous de se servir du numérique pour s'épanouir et non pour le subir.

Face à cette abondance d'informations, **ce sont les savoirs**, par nature collectifs et produits notamment par l'observation, l'échange et le partage d'expériences, **qui nous permettent de comprendre l'écosystème dans lequel nous évoluons. Ce sont eux qui garantissent et renforcent notre capacité de penser et d'agir, à l'échelle individuelle et collective.** Ils doivent donc être considérés comme un levier prioritaire pour faire société. Alors que cette construction des savoirs est parfois malmenée par certains usages numériques, tant par la polarisation des opinions constatée sur certaines plateformes que par une utilisation non consciente des outils mis à notre disposition, les opportunités de ces technologies, en tant que support d'information, nouveau milieu d'apprentissage et objet de culture sont immenses. **Cette première note partage des réflexions et conseils pour en tirer parti.**

Françoise Mercadal-Delasalles, co-présidente du Conseil national du numérique souligne « *Notre mission consiste à prendre le temps de penser notre relation au numérique pour ne pas en être esclaves. La construction et l'appropriation des savoirs sont indispensables pour que nous réussissions à faire société. Ce sont des piliers fondamentaux et prioritaires à considérer lorsqu'on interroge notre relation quotidienne à cette technologie.* »

LA CULTURE NUMÉRIQUE EST LA CLEF DE VOÛTE DE CETTE MISE EN CAPACITÉ COLLECTIVE

Pour rééquilibrer les usages potentiellement problématiques du numérique et la mise en capacité de tous par cette technologie, un élément est apparu comme indispensable : une culture numérique approfondie, acquise par l'éducation et l'expérience, appuyée sur une réflexion profonde de nos objectifs en tant qu'individus et en tant que société.

Pour une pratique consciente et capacitante du numérique par tous, il ne s'agit pas seulement d'augmenter les compétences techniques mais bien d'accompagner tout un chacun à appréhender les enjeux civique, politique, économique, psychosocial, communicationnel, éducatif et anthropologique de cette technologie. Dans cette optique, l'enseignement de l'histoire des sciences et des techniques est essentiel pour comprendre les transformations des sociétés et envisager de nouvelles pratiques numériques porteuses d'avenir.

Justine Cassell, membre du Conseil national du numérique, insiste : « *Le numérique est un formidable outil pour l'éducation à l'école, où il est complémentaire de nos méthodes traditionnelles, et pour l'apprentissage en dehors de l'école. Ce qu'on ignore souvent, c'est que l'utilisation même de la technologie numérique, parce qu'elle peut permettre un travail entre pairs, est une forme d'apprentissage en soi. Pour en tirer davantage profit, il est important de disposer d'une bonne culture numérique et d'avoir accès à des technologies qui permettent le travail collectif. Grâce à cela, on diminue le risque que la révolution numérique transforme les citoyens en consommateurs de services, asservis à la technologie.* »

LE TRAVAIL DU CONSEIL : UNE MÉTHODE OUVERTE, BASÉE SUR L'ÉCHANGE ET LA CIRCULATION DES IDÉES

Convaincu de la nécessité de faire circuler la parole et les initiatives, le Conseil national du numérique adopte dans ses travaux **une méthodologie de recherche ouverte, tournée vers la rencontre de personnes qui par leurs idées et par leurs actions participent au débat.**

Les conclusions présentées dans ces travaux pilotés par Anne Alombert, Justine Cassell, Olga Kokshagina et Serge Tisseron, avec le concours de Dominique Pasquier, sont issues des débats organisés au sein du collège de membres, de la rencontre avec des acteurs et sur la base d'une revue de la littérature scientifique existante. Elle n'a pas l'ambition de constituer une approche exhaustive ou finale dans ce domaine et vise au contraire à encourager la production de travaux, de réflexion, d'échanges sur ce sujet.

Un espace ouvert, intitulé « [Paroles de](#) », héberge sur le site Internet du Conseil les entretiens réalisés dans le cadre des travaux des membres. Parmi les premiers contenus publiés figurent un échange avec [Bruno Sportisse](#), PDG d'Inria, autour de la prise en main de notre destin numérique, une discussion avec [Wikimédia France](#) sur la construction des savoirs que nous avons en commun, un échange avec [Stéphan Vincent-Lancrin](#) sur le rôle de l'intelligence artificielle ou encore une conversation avec [Daphné Bavelier](#), professeure et chercheuse en neurosciences cognitives à l'université de Genève autour de l'esprit critique. D'autres entretiens seront publiés tout au long de l'année en parallèle des prochains travaux du Conseil. Le CNNum diffuse également une lettre d'information ouverte à tous [ici](#).

Contact presse : Agathe Bougon - agathe.bougon@cnumerique.fr - +33614874166

A propos du Conseil national du numérique

Le Conseil national du numérique est une commission consultative indépendante, chargée d'interroger la relation de l'humain au numérique prise dans toute sa complexité et de formaliser les problématiques qui y sont liées. Il vise à mettre en partage les éléments utiles à la pensée individuelle et collective ainsi qu'à la décision publique en France et en Europe. Il est composé d'un collège interdisciplinaire de 17 membres nommés par le Premier ministre et de 4 parlementaires désignés par les présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale pour 2 ans. Le Conseil national du numérique est placé auprès du secrétaire d'Etat chargé de la transition numérique et des communications électroniques. Il est institué par le décret du 2017 modifié par le décret du 13 février 2021.